



Renseignement pour une demission

Par **Bich0n**, le **06/08/2012** à **17:35**

Bonjour,
J'ai donné ma lettre de démission il y a quelques semaines, cependant ma direction me lance des piques comme "tu n'es pas professionnelle" et pour couronner le tout ils m'ont pas donné ma prime que j'aurais dû avoir ce mois-ci, en revanche mes collègues l'ont eue! Puis je me mets en arrêt maladie jusqu'à la fin de ma période de préavis sans leur devoir de justification? et que puis-je faire pour qu'ils me donnent ma prime? Peuvent-ils ne pas me donner mes indemnités?

Par **DSO**, le **06/08/2012** à **21:22**

Bonjour,
Si votre état de santé le nécessite, vous pouvez être en arrêt maladie, sinon, on ne peut pas faire supporter à la CPAM les conséquences d'un dysfonctionnement au sein d'une entreprise.
Concernant la prime, il faudrait savoir à quoi elle correspond pour pouvoir vous répondre.
Cordialement,
DSO